

Stonepeak Opportunities Fund (Lux) SCSp

(a) Résumé

Stonepeak Opportunities Fund (Lux) SCSp (le « **Fonds** », « **SOF** ») assure la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objet la réalisation d'investissements durables. Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Le Fonds cherchera à générer des rendements attrayants, ce principalement par le biais d'investissements dans des actions faisant l'objet de négociation de gré à gré et d'investissements dans des positions de contrôle ou axés sur le contrôle d'infrastructures et d'actifs liés à des infrastructures, des entreprises et des sociétés situées principalement dans des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ou de toute organisation amenée à lui succéder, en mettant principalement l'accent sur l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le Fonds se concentrera sur la recherche de solutions et d'opportunités dans le but d'aider des entreprises en transition à améliorer leur profil de durabilité. Le Fonds ciblera des entreprises dont Stonepeak (le « **Cabinet** », « nous », « notre/nos ») estime qu'elles se conforment pour l'heure à des pratiques ESG exemplaires ou qu'elles laissent entrevoir une amélioration significative sous la propriété ou la gestion de Stonepeak dans les domaines suivants : *Carbone*, *Stewardship* et *Capital humain* (voir la section c ci-dessous). Le Fonds entend financer des actifs présentant des caractéristiques positives qui répondent à certains Objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations Unies ou qui contribuent à leur réalisation, y compris sans s'y limiter : Énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7) ; Infrastructure (ODD 9) ; Villes et communautés durables (ODD 11) ; Consommation et production responsables (ODD 12) ; et Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13).

SOF prévoit de continuer à se concentrer sur les secteurs cibles habituels de Stonepeak, dans lesquels nous pensons que le Cabinet peut se prévaloir d'une expérience et de connaissances approfondies, ainsi que de relations fortes, à savoir les infrastructures numériques, le transport et la logistique, la transition énergétique et les infrastructures sociales.

Dans le cadre du processus de prise de décisions en matière d'investissements, tous les mémorandums du comité d'investissement devront impérativement inclure un questionnaire ESG standard synthétisant les composantes environnementales, sociales et de gouvernance inhérentes à chaque opportunité d'investissement. Bien que les considérations ESG pour chaque investissement diffèrent selon le secteur, le type d'actif, l'étape du cycle de vie de l'actif, des aspects géographiques, etc., le questionnaire ESG visera à refléter et à présenter, dans un seul et même document, un ensemble cohérent de résultats de diligence liés à l'ESG en vue de leur examen.

Dans la mesure du possible, et en particulier lorsque la performance ESG sera considérée comme revêtant une importance cruciale pour la performance financière de l'investissement sous-jacent, Stonepeak visera à l'intégration des considérations ESG dans les documents de transaction, la gouvernance d'entreprise et les plans de gestion post-acquisition.

Stonepeak s'efforcera d'instaurer une surveillance au niveau de la direction des sociétés du portefeuille sous supervision en ce qui a trait aux principales considérations ESG, et ce, dès les prémices d'un investissement, avec la volonté ferme de favoriser l'approche et la performance ESG, en convenant du fait que des équipes de gestion coordonnées et responsabilisées produisent les meilleurs résultats. Les directions pourront quant à elles constituer des sous-comités ou des groupes de travail désignés, habilités à mettre en place et à appliquer la stratégie ESG de la société.

Stonepeak considère la gouvernance de contrôle comme un moyen d'atténuer les risques à la baisse éventuels ou potentiels, et comme une possibilité de « contrôler sa destinée » dans le cadre de l'investissement (y compris à la sortie). De façon générale, Stonepeak continuera dans la plupart des cas à viser l'acquisition de droits de propriété majoritaires. Dans les cas où cela s'avèrera impossible, Stonepeak cherchera à obtenir des droits d'approbation déterminants ou à avoir une influence significative sur les modalités de sortie, les décisions de financement clés et les décisions commerciales

et financières majeures pour tout investissement à participation minoritaire dans des actions ordinaires. Dans le cas de participations minoritaires assorties de droits de gouvernance, le Fonds entend généralement obtenir un droit de consentement, de veto et/ou de consultation quant à certaines décisions clés susceptibles d'avoir un impact sur les sociétés.

Le Fonds s'engage à ce qu'au moins 50 % de ses investissements soient alignés sur une ou plusieurs des caractéristiques environnementales et sociales dont il assure la promotion. Le Fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables (y compris des investissements durables ayant un objectif environnemental en ligne avec le règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (la « **Taxonomie de l'UE** »)).

Stonepeak s'efforcera de procéder à la collecte et l'analyse fréquentes et approfondies des données de l'ensemble des sociétés incluses dans le portefeuille du Fonds par rapport aux indicateurs clés de performance en termes financiers, opérationnels et ESG. À cette fin, et en particulier lors de la phase d'intégration des sociétés du portefeuille, Stonepeak collaborera avec des partenaires de l'équipe de gestion pour aligner le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) en matière de durabilité sur les meilleures normes en vigueur en se basant sur des indices de référence publics et privés. Nous estimons que l'amélioration des données contribue également à un reporting plus détaillé et en parfaite concordance avec notre souci de transparence.

Stonepeak collabore avec les gestionnaires des sociétés du portefeuille pour collecter et communiquer des paramètres ESG pertinents. Dans l'ensemble, Stonepeak s'emploie à tirer parti de son rôle de direction en matière d'investissements de contrôle pour observer, surveiller et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et procédures ESG des sociétés cibles. Stonepeak cherchera généralement à adopter une approche « pratique » et intensive pour ce qui est des actifs assortis de risques élevés (p. ex. projets de construction, opérations sensibles sur le plan environnemental, etc.) et pourra faire appel à un large éventail de Partenaires opérationnels experts du secteur pour assister ses cadres siégeant dans les directions.

Stonepeak envisage de recourir à des données issues de ses recherches internes ou en provenance de tiers pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Stonepeak s'appuiera sur les informations recueillies par les systèmes de rapports de gestion au sein des projets et sociétés cibles du Fonds, et fournies à Stonepeak en sa qualité de prêteur, de créancier ou d'actionnaire dans le cadre du projet concerné. La proportion de données soumises à estimation varie en fonction de la société cible et du KPI considéré.

Stonepeak se basera sur les données fournies par les sociétés cibles pour surveiller les KPI et pour évaluer si lesdites sociétés favorisent les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds, la fiabilité des données étant dès lors susceptible de s'en trouver affaiblie.

Stonepeak vise à appliquer une approche de la diligence raisonnable plutôt ascendante que descendante, fidèle à son principe voulant que les équipes responsables des transactions constituent le premier et le meilleur filtre du Cabinet en matière d'ESG. La diligence est résumée, présentée et débattue de manière transparente en Comité d'investissement. Ce processus pourra être itératif, Stonepeak se refusant à s'engager sur un actif sans avoir pleinement appréhendé les considérations ESG et les avoir intégrées au dossier d'investissement.

Dans le cadre de notre approche de l'intendance (*Stewardship*), nous jouons un rôle de conseil et pensons que des équipes de gestion coordonnées et responsabilisées donnent les meilleurs résultats. Nous voulons jouer un rôle de propriétaires actifs et visons à orienter l'approche ESG de chaque société du portefeuille en fonction de nos droits de gouvernance, en nous concentrant sur les questions les plus pertinentes pour chaque société.

Le présent résumé a été rédigé en anglais et pourrait se voir traduit vers d'autres langues officielles de l'Union européenne. En cas d'incohérences ou de divergences entre différentes versions de ce résumé, la version en langue anglaise fera foi.